

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024

Informations déclarant

Nom Prénom PAUL Orane
Adresse email orane.paul@aecd.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale ASSOCIATION POUR L'EDUCATION COGNITIVE ET
LE DEVELOPPEMENT (AECD)
Siren 387493513
Code NAF 85.59A - Formation continue d'adultes
Adresse 15 RUE DOCTEUR ZAMENHOF 13016 MARSEILLE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont
calculés 2024
Date de fin de la période de référence 31/12/2024
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul
des indicateurs 160

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 0.1
Population envers laquelle l'écart est favorable Hommes
Nombre de points obtenus 39

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

| | |
|--|--------|
| Résultat final en % | 3.4 |
| Résultat final en nombre équivalent de salariés | 1.2 |
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Femmes |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage | 25 |
| Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés | 35 |
| Nombre de points obtenus à l'indicateur | 35 |

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

| | |
|--------------------------|---|
| Résultat final en % | 0 |
| Nombre de points obtenus | 0 |

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

| | |
|--|--------|
| Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté | 3 |
| Sexe des salariés sur-représentés | Femmes |
| Nombre de points obtenus | 5 |

Index égalité professionnelle

| | |
|---|-----|
| Total de points obtenus | 79 |
| Nombre de points maximum pouvant être obtenus | 100 |
| Résultat final sur 100 points | 79 |

Publication des résultats obtenus

| | |
|---|------------|
| Date de publication | 26/02/2025 |
| Site Internet de publication | |
| https://www.aecd.fr/ | |

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Maintenir l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes à poste équivalent. Un suivi régulier des salaires sera réalisé pour s'assurer que les décisions prises (embauche, évolution, revalorisation) ne créent pas d'écart injustifié.

Objectif Indicateur retour de congé maternité

Mise en place d'un processus formalisé de revue des augmentations au retour de congé maternité, permettant d'identifier toute mesure salariale collective ou individuelle prise pendant l'absence et d'en garantir l'application à la salariée concernée.

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Tendre vers un meilleur équilibre entre femmes et hommes parmi les plus hautes rémunérations, en restant attentif à la mixité lors des promotions ou embauches à responsabilité.

Date de publication des objectifs

26/02/2025